

GASTON GROSS

LDI / UMR 7187 / Université Paris 13-CNRS

gaston.gross@wanadoo.fr

TRAITEMENT AUTOMATIQUE DE LA POLYSÉMIE

Abstract. Gaston Gross, *Traitement automatique de la polysémie* [Machine-made treatment of polysemy], *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XLII/1: 2015, pp. 15-33. ISBN 978-83-232-2854-7. ISSN 0137-2475. eISSN 2084-4158. DOI: 10.14746/strop.2015.421.002

It has been an empirical fact that almost all the words are polysemous. A standard dictionary such as the *Petit Robert* lists 60,000 entries which correspond to 300,000 meanings. Thus, in this particular dictionary one word is paired with five different senses on average. Moreover, what is being dealt with here is no more than a general reference work, designed for a daily use. It contains only most frequent and general items, but disregards all other available meanings. In what follows, contextual properties will be demonstrated to be able to set apart each instance of polysemy, thus offering an effectual tool likely to do away with ambiguities.

Keywords: polysemy, natural language processing, lexicon-grammar.

Une constatation empirique montre que presque tous les mots sont polysémiques. Un dictionnaire comme le *Petit Robert* comprend 60 000 entrées, correspondant à 300 000 significations. Cela veut dire que, dans ce dictionnaire, un mot a en moyenne cinq sens différents. Encore faut-il ajouter qu'il s'agit d'un dictionnaire d'usage qui vise la langue générale et ne rend pas compte de tous les sens des mots mais seulement des plus fréquents. Comme nous allons le montrer plus loin, ce sont les propriétés environnementales qui discriminent chaque polysème. Nous présentons ici un outil efficace permettant la levée de l'ambiguïté.

1. DÉFINITION DES MOTS

On reconnaît en général que le traitement automatique rencontre deux types de difficultés : le figement et la polysémie. Nous allons montrer dans cette étude comment on peut résoudre ces deux points dans le cadre du traitement automatique. Mais d'abord il faut définir ces concepts.

Polysémie : un mot est polysémique quand il a plusieurs significations entre lesquelles on peut établir des passerelles, quelle que soit leur nature, c'est-à-dire quand ils ont un sème commun. La polysémie s'inscrit dans un double système

d'oppositions : polysémie et homonymie d'une part et polysémie et monosémie, de l'autre.

Monosémie : un mot est monosémique quand il n'a qu'un seul sens. Il ne doit pas non plus entrer dans des suites figées. *Se raser*, qui semble clair, n'est pas monosémique : il signifie *se couper les poils de la barbe* mais aussi *s'ennuyer*. De plus, il y a l'expression *raser les murs* : ne pas se faire remarquer de honte. La monosémie est surtout observable dans les langues techniques, du fait des mots composés.

Homonymie : deux mots sont homonymes quand ils ont un même signifiant et des signifiés totalement indépendant, quand ils n'ont entre eux aucune espèce de lien sémantique : *vol* (dérober), *vol* (se déplacer dans les airs).

Homophonie et homographie : le signifiant peut être oral (homophones) ou écrit (homographes). Comme il s'agit ici de traitement automatique, on ne fera pas de mention particulière à l'homophonie, qui affecte la manifestation orale des mots. L'homonymie s'identifiera donc à l'homographie.

L'homographie est plus facile à lever que l'homophonie surtout dans une langue comme le français, où une même prononciation peut correspondre à des mots différents, comme dans les exemples suivants :

Tant, temps, t'en, taon ;

Tiens, tient, tien (s) ;

Son, sons, sont.

La langue écrite lève donc beaucoup d'ambiguïtés qui existent dans la langue orale. Elle fait quelquefois des distinctions grâce à l'accentuation :

du (article) et *dû* (pp du verbe *devoir*) ;

la (article) et *là* (adverbe de lieu) ;

mur (nom) et *mûr* (adjectif).

Ambiguïté : une phrase qui a plusieurs interprétations est dite ambiguë plutôt que polysémique. Par exemple :

La petite brise la glace (Riegel).

J'ai acheté une voiture à Paul (à Paul = datif ou vendeur).

2. POLYSÉMIE OU HOMOGRAPHIE DES MOTS SYNTAXIQUES : RÉOLUTION PAR LA SYNTAXE

2.1. HOMOGRAPHIE DES MOTS GRAMMATICaux

Il existe des mots grammaticaux qui sont homographes. Il est inapproprié de dire qu'ils sont polysémiques, car ils n'ont pas de signification. Ce sont des structurants de phrases. Ces formes peuvent être définies par la syntaxe :

- *que* relatif ou complétif, en fonction des mots qui le régissent
*L'homme **que** j'ai vu est grand.*
*Je sais **que** cet homme est espagnol.*
- *le* article ou pronom
*Tu vois **le** livre sur la table ?*
*Tu **le** vois ?*
- *si* interrogatif indirect ou conditionnel
*Sais-tu **si** le texte a été relu ?*
*Je viendrai **si** le temps le permet.*
- *un* article ou numéral
*J'apporterai **un** sac.*
*Je n'apporterai qu'**'un** sac.*

2.2. HOMOGRAPHIES ENTRE CATÉGORIES GRAMMATICALES

Là encore c'est la syntaxe qui discrimine les formes, qui ne sont polysémiques que dans le dictionnaire mais jamais dans les phrases et les textes, du fait du pouvoir discriminant des constructions syntaxiques.

Noms et verbes :

Tiens (les tiens, tu tiens)
Mets (les mets, tu mets)
Forme (une forme, il forme)

Noms et adjectifs :

Bleu (le bleu, un cahier bleu)
Complet (un complet, le bus est complet)
Large (naviguer au large, la table est large)

Verbes et adjectifs :

Grise (il grise un schéma, la page est grise)

La syntaxe explique ces différences et discrimine automatiquement les formes : aucune catégorie n'a la même syntaxe qu'une autre. La syntaxe des noms est en outre différente de celles des verbes et des adjectifs.

3. LEVÉE DE LA POLYSÉMIE DES MOTS LEXICAUX : LES TABLES DU LADL

Les tables de Maurice Gross, proposées dans *Méthodes en syntaxe* (1975), décrivent les constructions verbales à l'aide des propriétés syntaxiques des arguments et

des transformations possibles. Elles sont définies à l'aide des suites les plus longues des prédicats. C'est donc une première tentative de « capturer » le sens à l'aide des propriétés syntaxiques.

3.1. EXEMPLES DE QUELQUES TABLES

Abattre :

Table 4: Que P V N1

Cette nouvelle a abattu Luc

Table 32 H: N0 V N1 hum

Le soldat a abattu le prisonnier

Table 37E: N0 V N1 de N2

On a abattu l'impôt de 20%

Compter :

32PL: N0 V N1Plur:

Max compte les enfants

36DT: N0 V N1 à N2hum:

Le caissier vous compte 500 f

32NM: définie comme sans forme passive:

Max compte 45 ans

35R: N0 V Prép N1:

Max comptera avec la pluie

38R: N0 V N1 Prép N2:

Max compte Luc parmi ses amis

6: N0 V Que P:

Luc compte qu'il fera beau

5: Que P V Prép N1:

Que Max ait dit cela compte pour Luc

3.2. ÉVALUATION DU POUVOIR DISCRIMINANT DES TABLES

On peut observer tout d'abord que toutes les tables ne correspondent pas à de vraies descriptions.

a) 32NM est définie comme n'ayant pas de passif. Or, l'impossibilité d'avoir un passif que l'on trouve dans : *Max compte 45 ans*, ne permet pas de définir une classe sémantique et d'opposer des emplois si on ne précise par la nature des substantifs qui figurent après *compter* : **Max compte 45 inscrits*.

b) D'autres structures syntaxiques ne sont pas discriminantes :

N0 V N1 à N2

Paul a acheté une voiture à Jean

où *Jean* peut être soit un datif d'intérêt soit un complément de provenance.

N0 V avec N

Je me suis battu avec Jean

où *avec* signifie soit *du côté de* soit *contre*.

N0 V N1 pour N1

J'ai fait ce travail pour Jean

où *pour* peut signifier à la place de ou dans l'intérêt de.

Pour décrire les différents sens des mots, il faut donc mettre au point des descriptions adéquates et suffisamment précises pour éviter les doubles sens. Ce n'est qu'alors que les mots perdront leur ambiguïté. Dans ces conditions, on peut affirmer que les mots ne sont ambigus que dans les dictionnaires : dans des phrases réelles, la plupart de ces mots n'ont qu'un seul sens. Cela veut dire que le contexte les rend monosémiques. Ce contexte ne peut pas être exclusivement syntaxique.

4. LE CONTEXTE APPROPRIÉ : LA PHRASE SIMPLE

Il convient d'abord de constater qu'il n'y a pas de sens « flottant », c'est-à-dire qui ne soit incarné dans des mots. Il est difficile d'imaginer une « idée » qu'on ne saurait formuler. D'autre part, on observe que dans le fonctionnement réel de la langue, il n'y a pas de mots dépourvus de sens et, à plus forte raison, dépourvus de syntaxe. En conséquence, un mot isolé ne peut guère être interprété, sauf à choisir arbitrairement un de ses sens, le plus souvent le plus fréquent. La conséquence en est qu'il y a une totale interdépendance entre les niveaux : lexicale, syntaxe et sémantique. Le sens est en interaction avec les deux autres composantes (syntaxe et lexicale). La syntaxe fait donc partie de la définition des mots. On peut en tirer différentes conséquences :

- l'environnement contrôlable c'est la phrase simple ;
- la phrase simple est composée d'un schéma prédicatif (prédicat + arguments) et de son actualisation ;
- l'actualisation comprend le temps et l'aspect et les déterminants des arguments ;
- le schéma d'arguments est caractérisé par des restructurations (transformations).

Cela implique qu'il y ait compatibilité entre tous ces éléments. S'il est vrai qu'un prédicat est défini par ses arguments, le prédicat à son tour délimite le champ des arguments. Cet ensemble s'appelle un **emploi**. Les mots prennent donc leur sens dans le cadre des **emplois**.

5. DÉFINITION DE LA NOTION D'EMPLOI

Dans le cadre de la phrase simple, un emploi de prédicat est défini par l'ensemble des propriétés qui lui sont appropriés. Il n'existe pas deux emplois d'un prédicat donné qui aient les mêmes propriétés. Nous allons passer en revue ces propriétés en prenant comme exemple le verbe *abattre*.

5.1. UN DOMAINE D'ARGUMENTS

abattre/N0 : Nhum/N1 : <arbre>
abattre/N0 : Nhum/N1 : <aéronef>
abattre/N0 : Nhum/N1 : <construction>
abattre/N0 : Nhum/N1 : Nhum
abattre/N0 : évé/N1 : Nhum
abattre/N0 : Nhum/N1 : <cartes>
abattre/N0 : Nhum/N1 : <minerai>
abattre/N0 : Nhum/N1 : <animal de boucherie>

Nous appelons les classes sémantiques entre crochets des **classes d'objets**, que l'on peut définir de la façon suivante : *une classe d'objets est un ensemble de substantifs, sémantiquement homogènes, qui détermine une rupture d'interprétation d'un prédicat donné, en délimitant un emploi spécifique.* Un prédicat a autant d'emplois différents qu'il a de classes d'objets différentes en position argumentale.

5.2. UN SENS MIS EN ÉVIDENCE PAR UN SYNONYME

Dès lors qu'on a défini une construction à l'aide des classes d'objets, on a isolé un sens particulier d'un prédicat, que l'on peut mettre en évidence en utilisant un synonyme :

abattre/N0 : Nhum/N1 : <arbre>/Sy : couper
abattre/N0 : Nhum/N1 : <aéronef>/Sy : descendre
abattre/N0 : Nhum/N1 : <construction>/Sy : démolir
abattre/N0 : Nhum/N1 : Nhum/Sy : exécuter
abattre/N0 : évé/N1 : Nhum/Sy : démoraliser
abattre/N0 : Nhum/N1 : cartes/Sy : déposer
abattre/N0 : Nhum/N1 : minerai/Sy : détacher
abattre/N0 : Nhum/N1 : <anim de bouch>/Sy : tuer

5.3. TRADUCTION

On peut aussi proposer une traduction qui est pour ainsi dire un « synonyme » dans une autre langue. On notera que chaque emploi a une traduction différente :

abattre/N0 : Nhum/N1 : <arbre>/Sy : couper/E : to cut down/D : fällen
abattre/N0 : Nhum/N1 : <aéronef>/Sy : descendre/E : to shoot down/D : abschiessen
abattre/N0 : Nhum/N1 : <construction>/Sy : démolir/E : to pull down/D : abreißen
abattre/N0 : Nhum/N1 : Nhum/Sy : exécuter/E : to shoot down/D : erschiessen
abattre/N0 : évé/N1 : Nhum/Sy : démoraliser/E : to demoralize/D : niederdrücken
abattre/N0 : Nhum/N1 : cartes/Sy : déposer/E : to lay down/D : ablegen
abattre/N0 : Nhum/N1 : minerai/Sy : détacher/E : to break away/D : abbrechen
abattre/N0 : Nhum/N1 : <anim de bouch>/Sy : /E : to slaughter/D : schlachten

5.4. UNE FORME MORPHOLOGIQUE

Les différents emplois verbaux que nous venons de voir n'ont pas les mêmes prédicats nominaux associés. La forme *abattage* est possible pour les phrases 1, 3 et 8 : *l'abattage d'un arbre, d'un veau, d'un mur*. La forme *abattement* n'est possible que pour l'emploi psychologique : *plonger dans un profond abattement*. Les autres emplois n'ont pas de nominalisation. Ces emplois actifs du verbe n'ont pas d'emplois adjectivaux associés.

5.5. UNE ACTUALISATION

Le verbe *abattre* correspond à la conjugaison 55 de Bescherelle. Encore faudrait-il voir si tous les emplois de ce verbe ont tous les temps et tous les modes, ce qui n'est pas toujours le cas des différents emplois de tous les verbes. Le prédicat nominal *abattage*, de son côté, est actualisé par le verbe support *procéder à* et *abattement* est actualisé par le support *être dans* et prend le causatif *plonger dans*.

5.6. UN SYSTÈME ASPECTUEL

L'emploi psychologique de *abattre* est un prédicat duratif :

Cette situation l'a abattu depuis des semaines.

Il est dans un état d'abattement depuis des semaines.

C'est le cas aussi de *abattre* (*un mur, un arbre*) :

On a mis trois heures pour abattre (le mur, l'arbre).

Les autres emplois sont des ponctuels :

- * *On abattu l'avion pendant dix minutes.*
- * *Les gangsters ont abattu le prisonnier pendant longtemps.*

5.7. DES RESTRUCTURATIONS

Chaque emploi est défini en outre par différents types de transformations qui affectent soit les arguments eux-mêmes soit la construction. Voici les possibilités pour le premier emploi, qui a comme objet <arbre>. On observe :

- une pronominalisation de l'objet : *on l'a abattu*
- une interrogation : *quel arbre a-t-on abattu ? qu'a-t-on abattu ?*
- un passif : *cet arbre a été abattu*
- une relativation : *l'arbre que l'on a abattu*
- une mise en évidence : *cet arbre, on l'a abattu*
- etc.

5.8. DES OPÉRATEURS ASSOCIÉS ET APPROPRIÉS

Chaque emploi est associé à des opérateurs appropriés définissant l'argument-objet :

a) opérateurs associés à <mur> :
abattre un mur : a) *démolir, dynamiter* ; b) *construire, élever* ; c) *s'écrouler* ;

b) opérateurs associés à <arbre> :
arbre : *planter, tailler, émonder, élaguer, greffer, etc.*

c) dans certains cas, le prédicat lui-même est associé à une série lexicale. Ainsi *abattre* (un animal) fait partie d'un réseau lexical où l'on trouve : *abattoir, abattage, abats*.

5.9. UN DOMAINE D'EMPLOI

Enfin, chaque emploi relève d'un domaine qui détermine sa pertinence.

abattre/N0 : *Nhum/N1* : < *arbre* > : sylviculture

abattre/N0 : *Nhum/N1* : < *aéronef* > : militaire

abattre/N0 : *Nhum/N1* : < *construction* > : bâtiment et travaux publics

abattre/N0 : *Nhum/N1* : *Nhum* : lg

abattre/N0 : *évé/N1* : *Nhum* : psychologie

abattre/N0 : Nhum/N1 : <cartes> : jeu de cartes
abattre/N0 : Nhum/N1 : <minerais> : mines
abattre/N0 : Nhum/N1 : <animal de boucherie> : boucherie

En résumé, décrire un emploi c'est être en mesure de penser en même temps à l'ensemble des propriétés que nous venons de passer en revue. Ces propriétés sont toutes convergentes pour un emploi donné. On a ainsi les moyens de générer l'ensemble des instanciations d'un schéma prédicatif donné.

6. QUELQUES EXEMPLES DE RÉOLUTION DE POLYSÉMIE

6.1. L'EXEMPLE DU MOT *FER*

a) *fer* = métal

Une première métonymie sépare le métal des objets fabriqués avec ce métal. La notion d'opérateurs appropriés permet de rendre compte de ce sens.

verbes appropriés : *fondre, couler, forger*, ou encore *rouiller, s'oxyder*, etc.
 adjectifs appropriés : *oxydable, étamé, rouge*, etc.

b) *fer* = outil

Il correspond à la réduction de *fer à repasser*, que l'on définira d'abord comme un <outil>, alors que le premier sens relève de la classe des <métaux>. Le second sens est dérivé par métonymie de *fer* : les fers à repasser étaient autrefois fabriqués dans cette matière. Ce sens a une syntaxe d'outil :

repasser un pantalon avec un fer à repasser
se servir d'un fer pour repasser un pantalon
un fer, ça sert à repasser des vêtements, etc.

On admettra aussi que *repasser* est un prédicat approprié au substantif *fer* (*à repasser*). Les deux significations ne font l'objet d'une confusion que lorsqu'ils sont isolés ou sortis de tout contexte adéquat.

c) *fer* = épée

Cet emploi n'existe en français moderne que dans des expressions figées : *engager le fer, croiser le fer, plonger le fer dans (corps)*. Dans ce sens, le substantif *fer* n'est susceptible de recevoir aucun adjectif, à la différence des deux autres significations. Il est exclu de prétendre que le substantif *fer* est polysémique, dans la mesure où nous n'avons pas affaire au même mot et que le lien que l'on prétend trouver entre les interprétations est indirect, du fait surtout qu'elles n'ont pas les mêmes propriétés syntaxiques. Aucune de ces significations n'a les mêmes opérateurs appropriés. Le locuteur, en utilisant le mot *fer* au sens de *fer à repasser* ne pense pas au métal.

6.2. LE VERBE *ÉLEVER*

C'est encore une fois la syntaxe de la phrase qui va discriminer les différents sens du verbe, qui peut correspondre à :

- a) un prédicat : *élever du mur, une fortification, un mur à tel endroit, élever un enfant* ;
- b) un verbe support : *élever des protestations, des hauts cris* ;
- c) un verbe causatif : *élever des obstacles, des difficultés*.

6.2.1. *ÉLEVER* UNE <CONSTRUCTION>

Dans la première phrase, le verbe *élever* est un prédicat qui a trois arguments : un sujet humain, un élément de la classe des <constructions>, un locatif :

La municipalité a élevé un mur devant la mairie.

La municipalité a élevé une nouvelle école au milieu du village.

Cet emploi a comme synonymes : *construire, bâtir, dresser, installer, ériger, édifier*.

6.2.2. *ÉLEVER* UNE <PROTESTATION>

Dans cet emploi, le prédicat est un substantif de la classe des <protestations>, dont le sujet est un <humain> et l'objet un autre humain ou une <action humaine>. Des synonymes sont les suivants : *coup de gueule, désapprobation, objection, opposition, réclamation, récrimination, reproche*, etc. Cet emploi n'a évidemment rien à voir avec le précédent.

6.2.3. *ÉLEVER* DES <OBSTACLES>

Une troisième construction met en jeu un emploi causatif : *Le gouvernement a élevé des obstacles à la fraude fiscale*, où le verbe *élever* est synonyme de *dresser* ou *faire*. Une autre construction causative opère sur des prédicats de <valeurs> :

Le gouvernement a élevé le taux d'imposition des ménages.

Les deux constructions causales ont évidemment des propriétés différentes : dans un cas, l'opérande n'est pas scalaire (*obstacle*), ce qui est le cas de l'autre (*taux*).

6.2.4. ÉLEVER (UN ENFANT, UN ANIMAL)

Examinons encore les deux phrases suivantes :

Paul élève trois enfants.

Paul élève des canards.

Au niveau purement distributionnel, ce qui sépare ces deux phrases, c'est la nature des objets : respectivement des <humains> et des <animaux>. Cependant, si l'on prend en considération tous les niveaux, les différences sont bien plus importantes.

a. Prenons d'abord la seconde phrase :

- le verbe *élever* implique ici un métier, d'où l'on peut inférer que Paul est un *éleveur* ;
- le substantif *canard* est difficilement au singulier : ? *élever un canard* ;
- le substantif *élevage* désigne à la fois l'action d'*élever* et l'ensemble des bêtes que l'on élève :

Paul fait de l'élevage.

Du fait de la grippe ovine, Paul a perdu tout son élevage.

b. L'autre emploi d'*élever* ne permet aucune de ces inférences :

- il n'implique pas nécessairement que Paul soit le père de ces enfants ;
- il peut s'agir de n'importe quel adulte capable de faire grandir un enfant sur le plan physique et moral ;
- cette activité ne désigne pas une <profession> ;
- le verbe n'a pas de forme nominale :

**Paul est un éleveur*

**l'élevage des enfants, etc.*

Les deux phrases, entre lesquelles il ne semblait exister, à première vue, qu'une mince distinction métaphorique, ont en fait des propriétés très différentes. En tous cas, on ne peut les assimiler d'une façon ou d'une autre. Nous dirons que le verbe *élever* représente ici des *emplois* différents. Nous allons définir cette notion, qui est une des plus importantes de la linguistique, en examinant certains emplois du substantif prädicatif *regard*.

6.3. QUELQUES EMPLOIS DU SUBSTANTIF *REGARD*

6.3.1. PRÉDICAT DE PROPRIÉTÉ

Il existe un emploi sans complément mais avec un modifieur obligatoire :

**Paul a un regard*

Paul a un regard terne

Cet emploi est défini par les propriétés suivantes :

- il a un sujet humain (éventuellement animal) mais pas de complément ;
- le verbe support est *avoir* ;
- autre support possible est *posséder* ;
- un modifieur est obligatoire décrivant le regard : *ardent, étincelant, brûlant, terne, vide, fuyant, mobile, vitreux* mais non *en coin, en biais* ;
- le déterminant de *regard* est l'indéfini *un* ou *le* au singulier : *Paul a (le, un) regard vif*. Le pluriel est interdit **Paul a les regards vifs* ;
- *regard* est un prédicat de propriété plutôt que d'action : *Son regard est (vif, terne)* ;
- l'interprétation est soit passagère, soit habituelle : *Paul a un regard terne (ce matin, habituellement)* ;
- le substantif *regard* peut être remplacé par le substantif *œil* : *Paul a l'œil (vif, terne)* ; le pluriel est moins bon : *Paul a les yeux vifs*, l'indéfini serait meilleur *Paul a des yeux vifs* ;
- le support peut être effacé : *le regard (vif, terne) de Paul* ;
- il n'y a pas de montée de l'adjectif : **Paul est (terne, vif) (de, du) regard* ;
- la construction impersonnelle est possible : *Il y a (de la vivacité, de la mobilité, du feu) dans le regard de Paul* ;
- il n'y a pas de verbe *regarder* associé.

Le substantif *regard* désigne une propriété de Paul. Au 17^e siècle on appelait les yeux le « miroir de l'âme ». *Regard* n'a rien à voir ici avec le substantif *vue* : *Paul a une vue perçante*.

6.3.2. PRÉDICAT DE COMPORTEMENT VIS-À-VIS DES AUTRES

Paul a eu un regard (amical, dédaigneux) pour Jean

- le sujet est humain ;
- le complément est un humain ou une activité humaine introduits par *pour* ;
- deux autres supports sont possibles : *accorder, concéder*, la préposition est alors à : *Paul lui a accordé un regard attentif*. Le verbe *jeter* traduirait plutôt une activité qu'un comportement ;
- le déterminant est un indéfini : *Paul a eu un regard amical pour Jean* ; le pluriel n'est pas très clair : ? *Paul a eu des regards amicaux pour Jean*. Le défini est impossible : **Paul a eu le regard (amical) pour Jean* ; le possessif est impossible aussi : **Paul a eu son regard pour Jean* ;
- un modifieur est obligatoire, sauf à la forme négative : *Paul n'a même pas eu un regard pour Jean*. Mais il s'agit peut-être d'une suite figée ;
- le support est effaçable : *le regard dédaigneux de Paul pour Jean* ; *son regard dédaigneux pour Jean* ;

- *regard* peut difficilement être remplacé par *œil* : *l'œil dédaigneux de Paul pour Jean* ;
- l'adjectif est de nature comportementale : *amical, attentif, dédaigneux, hautain* mais non descriptif : *fixe, fuyant, mobile, acéré, vif, perçant* ;
- il existe une construction impersonnelle : *il y a eu un regard dédaigneux pour Jean de la part de Paul* ;
- une autre thématisation est possible : *J'ai eu droit à un regard de sa part* ;
- il existe ici un verbe associé : *Paul a regardé Jean dédaigneusement*. Dans ce cas, *regarder* n'est pas un vrai prédicat de perception.

6.3.3. PRÉDICAT DE PERCEPTION ACTIVE : MÉTAPHORE FONDÉE SUR L'IDÉE DE LANCER

Paul a jeté un regard amical à Jean
Paul a jeté un regard furtif sur le tableau
Paul a jeté un regard rapide dans cette direction

- le sujet humain ; l'objet peut être un humain, un concret ou un locatif ;
- on observe d'autres supports : *balancer, lancer, envoyer, filer* ;
- les prépositions sont spatiales s'il s'agit d'un complément locatif : *vers, en direction de*. Si le complément est concret, la préposition est essentiellement *sur*. S'il s'agit d'une activité, la préposition peut être *à* : *Je vais jeter un regard à ton texte*. Si le complément est humain, *à* et *sur* peuvent induire des interprétations différentes : *jeter un regard sur (surveiller)* ; *jeter un regard à (entrée en communication)* ;
- les déterminants sont : *un, des* suivis de modificateurs ; sont interdits *le* ou peut-être le possessif : ? *Paul a jeté son regard sur ce texte* ;
- substantifs synonymes : *œil* : *jeter un œil (à, sur) N* ; *jeter les yeux (*à, vers, sur) N* ; *jeter un coup d'œil (à, sur) N* ;
- il s'agit d'un prédicat de perception active ;
- les adjectifs sont moins restreints : *en biais, en coin, en coulisse, oblique, furtif* ;
- on constate une réduction possible du verbe support : *le regard de Paul à Jean* ; *le regard de Paul sur ce texte* ;
- du point de vue aspectuel, on a affaire à une interprétation d'une action rapide : *jeter un regard rapide sur ce texte* ;
- il existe un verbe associé : *Paul m'a regardé en coin*.

La nature du support et la métaphore qui l'explique impliquent une action volontaire et consciente. Il peut y avoir contamination avec l'emploi précédent : *Il a eu un regard amical pour Jean* ; *Il a jeté un regard amical à Jean*.

Comme on le voit, le mot *regard* n'est en rien polysémique dès lors qu'on lui attribue sa syntaxe, c'est-à-dire son environnement potentiel. Il est clair que la

description des trois emplois du mot *regard* que nous venons de faire est un exemple d'informations qui doivent figurer dans les dictionnaires électroniques pour définir les mots.

7. LE PROBLÈME DE L'AMBIGUÏTÉ

Dans ce qui suit, nous relevons des cas de vraie ambiguïté, c'est-à-dire de double lecture, non pas de mots mais de phrases. On examinera les divers types de ce genre ainsi que leurs causes et on examinera les moyens de lever ce type de double lecture.

7.1. SOURCES DE L'AMBIGUÏTÉ : LE FIGEMENT

Un premier type d'ambiguïté naît d'une lecture à la fois compositionnelle et figée de certaines phrases. Il va de soi que les phrases figées doivent figurer comme telles dans les dictionnaires électroniques.

Paul a pris une veste. (apporter un vêtement)
Paul a pris une veste. (être battu aux élections)

Ici l'ambiguïté est liée au verbe *prendre* et n'existerait pas avec un verbe comme *porter*.

7.2. UN OU DEUX EMPLOIS

Une phrase comme *Luc félicite Marie* n'a qu'une seule interprétation. En revanche, *Luc agace Marie* a une double lecture, volontaire et involontaire. Ces deux interprétations sont soulignées par deux types de groupes prépositionnels. Si l'on a un complément en *par N* : *par méchanceté*, la phrase est interprétée comme représentant une activité volontaire de la part de Paul : *Luc agace Marie par méchanceté*. En revanche, s'il s'agit d'un complément de type *par Poss N*, la lecture est non volontaire : *Luc agace Marie par sa méchanceté*, qui est une transformation de = *La méchanceté de Luc agace Marie*. Cette propriété est soumise à certaines conditions :

- *N* dans *par N* est limité à une classe de noms psychologiques,
- il y a de grandes restrictions sur le déterminant,
- le sujet et le nom psychologique doivent être reliés par une relation possessive,
- *par N* sélectionne une relation active entre le sujet et le verbe.

7.3. REDUCTION DE PHRASE

Il existe des cas où l'ambiguïté naît de l'effacement de certains membres de la phrase, en particulier de verbes, comme on le voit dans les exemples suivants :

La vaisselle est une corvée.

Faire la vaisselle est une corvée.

Le marathon est une activité épuisante.

Courir le marathon est une activité épuisante.

Le train n'est pas dans ses habitudes.

Prendre le train n'est pas dans ses habitudes.

Ce film a lancé cet acteur.

La parution de ce film a lancé cet acteur.

Ce livre est un événement.

La parution de ce livre est un événement.

7.4. EFFACEMENT D'UN ARGUMENT

Il existe des cas où l'effacement d'un objet ne change pas le sens du verbe. C'est le cas des compléments de *manger* :

Luc mange (E + un steak).

Dans d'autres cas, l'effacement du complément induit un sens spécifique. Ainsi le verbe *croire* a plusieurs interprétations en fonction de la classe sémantique de l'objet :

Luc croit en (Dieu + l'avenir + cette réussite).

En cas d'effacement, le verbe n'a plus que la première des significations :

Luc croit.

= *Luc croit en Dieu.*

Cet emploi verbal est parallèle à une forme adjectivale, ce qui n'est pas le cas des deux autres significations :

Luc croit.

= *Luc est croyant.*

Il en est de même du verbe *boire* qui a comme objet approprié n'importe quel élément de la classe des boissons :

Luc boit (de l'eau, du thé, du café, du vin).

Sans complément, le verbe *boire* (surtout à un temps duratif) a une interprétation restreinte :

Luc boit.

= *Luc est un ivrogne.*

7.5. EFFACEMENT D'UN ADVERBE

L'effacement d'adverbes peut aussi induire une modification du sens du prédicat. Ainsi dans la phrase suivante : *Luc fait (E + bien) son travail*, l'effacement de l'adverbe *bien* ne modifie pas sensiblement le sens du verbe : *faire son travail* implique qu'on fasse ce qu'il faut. Il en est de même de : *Max s'est (légèrement + gravement) blessé*. En revanche, si on enlève l'adverbe avec *souffrir*, c'est l'interprétation intensive qui est sélectionnée :

Luc souffre (un peu + beaucoup).

Luc souffre. = *Luc souffre beaucoup.*

L'effacement de l'adverbe avec *cadrer* sélectionne l'interprétation positive :

*Ces résultats cadrent (bien + *mal) avec nos projets.*

Ces résultats cadrent avec nos projets = *cadrent bien.*

Le même phénomène s'observe dans les couples suivants :

*Il lui est arrivé quelque chose de (*bien + mal).*

Il lui est arrivé quelque chose = *il lui est arrivé quelque chose de mal.*

Ça va (bien + mal).

Ça va. = *Ça va bien.*

Ça sent (bon + mauvais) ici.

Ça sent ici. = *Ça sent mauvais ici.*

7.6. CHANGEMENT DE DÉTERMINATION

Un changement de détermination peut changer l'interprétation de certains prédicats nominaux. Le mot *absolution* a un sens religieux si le sujet désigne un prêtre et si le déterminant de prédicat nominal est le défini *le* :

Le prêtre a donné l'absolution à Luc.

En cas d'humain non restreint en position de sujet et si le déterminant du prédicat est le possessif, il s'agit non pas d'un performatif mais d'un prédicat ordinaire signifiant une excuse :

Luc a donné son absolution à Max (pour cette affaire).

7.7. LA QUESTION CACHÉE

Parmi les verbes appropriés au substantif *solution*, il y a d'abord des verbes supports comme *apporter*, *donner* mais aussi des prédicats comme *connaître*, *trouver*, *proposer*, *chercher*, etc. Avec le verbe *savoir*, il ne s'agit pas d'une phrase élémentaire, mais de la réduction d'une interrogative indirecte :

Luc sait la solution = Luc sait quelle est la solution.

Cette interprétation n'existerait pas avec le mot *leçon* : *Luc sait la leçon* ne peut pas être interprété comme : *Luc sait quelle est la leçon.*

7.8. PHRASE CACHÉE

Un phénomène analogue est en jeu dans les contextes suivants, où une phrase simple en surface correspond en fait à un enchâssement. En face de : *Luc a apprécié cet objet* qui est une phrase simple, on observe une autre construction : *Luc a apprécié ta réponse*, qui est la réduction de : *Luc a apprécié la réponse que tu as (donnée + faite)*. Dans ce cas, l'article possessif *ta* représente le sujet de la phrase sous-jacente.

CONCLUSION

On voit donc que la plupart des ambiguïtés sont le fait des mots isolés, tels qu'ils sont présentés dans les dictionnaires traditionnels. Nous avons vu que les ambiguïtés sont levées quand ces mots figurent dans un environnement donné. Cet environnement peut être calculé à l'aide de la notion d'**emploi** que nous avons présentée plus haut. Cette notion est à nos yeux l'outil le plus important dans la description linguistique. Les dictionnaires électroniques doivent donc être structurés sur la base de ce concept capital. Cela implique que l'on dresse la liste de toutes les suites figées et que l'on étudie en grandeur réelle les mécanismes syntactico-sémantiques qui sont à la base de la métaphore et de la métonymie.

RÉFÉRENCES

- ANSCOMBRE, Jean-Claude (1995) : « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude ». *Langue Française* 105 : 40-54.
- AURNAGUE, Michel (1996) : « Les noms de localisation interne : tentative de caractérisation sémantique à partir des données du basque et du français ». *Cahiers de Lexicologie* 69 : 159-192.
- BORILLO, Andrée (1988) : « Le lexique de l'espace : les noms et adjectifs de localisation interne ». *Cahiers de grammaire* 13 : 1-22.

- COMRIE, Bernard (1989) : *Language Universals and Linguistic Typology: Syntax and Morphology*. Chicago : Blackwell.
- CRAIG, Colette G. (éd.) (1986) : *Noun Classes and Categorization. Proceedings of a symposium on categorization and noun classification, Eugene, Oregon, October 1983*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- CROFT, William (2003) : *Typology and Universals*. Cambridge : Cambridge University Press.
- ESHKOL, Iris & LE PESANT, Denis (2005) : « Trois petites études sur les prédicats de communication verbaux et nominaux ». *Langue Française* 153 : 20-32.
- FELLBAUM, Christiane (éd.) (1998) : *WordNet. An Electronic Lexical Database*. Cambridge-Massachusetts : MIT Press.
- FILLMORE, Charles J. (1968) : « Case for Case ». Dans : Emmon BACH & Robert T. HARMS (éds.), *Universals in Linguistic Theory*, New York : Holt, Rinehart & Winston, 1-88.
- FILLMORE, Charles J. & ATKINS, B.T. Sue (1994) : « Starting where Dictionaries Stop: The Challenge of corpus Lexicography ». Dans : B.T. Sue ATKINS & Antonio ZAMPOLLI (éds.), *Computational Approaches to the Lexicon*, Oxford : Oxford University Press, 349-393.
- GROSS, Gaston (1994a) : « Classes d'objets et synonymie ». *Annales Littéraires de l'Université de Besançon* (Série linguistique et sémiotique, vol. 23) : 93-103.
- GROSS, Gaston (1994b) : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages* 115 : 15-31.
- GROSS, Gaston (1998) : « Pour une véritable fonction *Synonymie* dans un traitement de texte ». *Langages* 131 : 103-114.
- GROSS, Gaston (2008a) : « Le modèle des classes d'objets ». Dans : *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*, Bruxelles : Peter Lang, 149-164.
- GROSS, Gaston (2008b) : « Les classes d'objets ». *Lalies* 28 : 111-165, Éditions Rue d'Ulm, Paris.
- GROSS, Gaston (2012) : *Manuel d'analyse linguistique*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- GROSS, Maurice (1975) : *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
- GROSS, Maurice (1981) : « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages* 63 : 7-52.
- GUENTHNER, Franz (1998) : « Constructions, classes et domaines : concepts de base pour un dictionnaire de l'allemand ». *Langages* 131 : 45-55.
- HARRIS, Zellig S. (1976) : *Notes du cours de syntaxe*. Paris : Le Seuil.
- KAYSER, Daniel (1987) : « Une sémantique qui n'a pas de sens ». *Langages* 87 : 33-45.
- KIEFER, Ferenc (1974) : *Essais de sémantique générale* (traduit de l'anaglais par Laurent Danon-Boileau). Tours : Mame.
- KLEIBER, Georges (1987) : « Une sémantique qui n'a pas de sens n'a vraiment pas de sens ». *Linguisticae Investigationes* XIII, 2 : 405-417.
- KLEIBER, Georges (1990) : *La sémantique du prototype*. Paris : PUF.
- KLEIBER, Georges (1991) : « Hiérarchie lexicale : catégorisation verticale et terme de base ». *Sémiotiques* 1 (1) : 35-57.
- KLEIBER, Georges (1994) : « Lexique et cognition : Y a-t-il des termes de base ? ». *Scolia* 1 : 7-40.
- KLEIBER, Georges & TAMBA, Irène (1990) : « L'hyponymie revisitée : inclusion et hiérarchie ». *Langages* 98 : 7-32.
- LE PESANT, Denis & MATHIEU-COLAS, Michel (1998) : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages* 131 : 6-33.
- LE PESANT, Denis (1998) : « Utilisation des propriétés des anaphores dans la définition des relations lexicales ». *Langages* 131 : 115-124.
- MASSOUSSI, Taoufik (2008) : « Représentation des inférences dans un dictionnaire électronique ». *Cahiers de Lexicologie* 93(2) : 65-83.

- MASSOUSSI, Taoufik & MEJRI, Salah (2009) : « Traitement automatique des métonymies ». *Revue de linguistique appliquée* 15 : 43-56.
- MATHIEU-COLAS, Michel & LE PESANT, Denis (éds.) (1998) : « Les classes d'objets ». *Langages* 115, Paris : Larousse.
- MATHIEU-COLAS, Michel (1998) : « Illustration d'une classe d'objets : les voies de communication ». *Langages* 131 : 77-90.
- MATHIEU-COLAS, Michel (2007) : « Domaines et classes sémantiques ». *Verbum*, t. XXIX (1-2) : 11-24.
- MEL'ČUK, Igor, CLAS, André & POLGUÈRE, Alain (1995) : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-La-Neuve : Duculot.
- MEL'ČUK, Igor (1996) : « Lexical Functions: A Tool for the Description of Lexical Relations in the Lexicon ». Dans : Leo WANNER (éd.), *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins, 37-102.
- POLGUÈRE, Alain (2003) : « Étiquetage sémantique des lexies dans la base des données DiCo ». *Traitement Automatique des Langues (T.a.l.)* 44(2) : 39-68.
- PRANDI, Michele (1998) : « Contraintes conceptuelles sur la distribution : réflexions sur la notion de classes d'objets ». *Langages* 131 : 34-44.
- PUSTEJOVSKY, James (1998) : *The Generative Lexicon*. Cambridge MA: MIT Press.
- PUTNAM, Hilary (1973) : « Meaning reference and stereotypes ». *The Journal of Philosophy* 70.
- TAMBA, Irène (1991) : « Organisation hiérarchique et relation de dépendance dans le lexique ». *L'information grammaticale* 50 : 43-47.
- VETULANI, Grażyna (2010) : « Élaboration d'un dictionnaire des noms prédicatifs en polonais ». Dans : A.H. IBRAHIM (éd.), *Supports et prédicats non verbaux dans les langues du monde*, Paris : Cellule de recherche en linguistique, 166-181.